

REPUBLICQUE FRANÇAISE	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n° 2023.03.08 Du 28 mars 2023</b>
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 22 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p>VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p>	Objet : Signature de deux conventions avec le SIGEIF pour la création, l'entretien et l'exploitation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20230328-DEL2023-03-08-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023</p> </div>
<p>SECRETAIRE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS</p>	Vu le Code général des collectivités territoriales,	
<p>EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 29 POUVOIRS : 6 VOTANTS : 35</p>	Vu les statuts du SIGEIF, et notamment l'article 2.04 autorisant un membre à transférer la compétence IRVE,	
<p>POUR : 35 CONTRE : ABSTENTIONS :</p>	Vu la délibération du Conseil municipal n°2019.03.11, en date du 9 avril 2019 relative au transfert de la compétence IRVE au SIGEIF,	
<p>PRESENTS</p> <p><u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE</p> <p><u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Richard LEJEUNE</p> <p><u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Jean-François BARATON Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON</p>	<p>Vu les projets de conventions numérotés 2020-FL-02 et 2022-AR-33,</p> <p>Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement – Bâtiments – Transports réunie le 21 mars 2023,</p> <p>Considérant l'installation effective de deux bornes, avenue des Etangs et Place du Docteur Berthet,</p> <p>Considérant l'installation prochaine d'une borne pour 2 places, avenue de la Jonchère,</p> <p>Considérant la nécessité pour permettre l'exploitation de ces bornes, de signer avec le SIGEIF deux conventions pour la création, l'entretien et l'exploitation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE), l'une relative aux bornes déjà installées Place du Docteur Berthet et avenue des Etangs, l'autre relative à la borne programmée pour être installée en 2023, au droit du 18 avenue de la Jonchère (résidence Elysée 2),</p> <p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,</p> <p>DECIDE :</p> <p>D'autoriser Monsieur le Maire à signer les deux conventions avec le SIGEIF pour la création, l'entretien et l'exploitation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div data-bbox="549 1574 906 1823" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en Préfecture le 03/04/23 et de sa publication le 04/04/23</p> <p>P/le Maire par délégation</p>  <p>Aude BELLOIR Directrice du Pôle Administration Générale et Relations aux Citoyens</p> </div> <div data-bbox="1066 1574 1497 1771" style="text-align: right;"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,</p>  <p>Olivier DELAPORTE</p>  </div> </div>	
<p>ABSENTS EXCUSES : ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : DOMINIQUE PAGES A SOPHIE TRINIAC Naïma CONTE EL ALAMI A ANNE SOPHIE MARADEIX Bruno-Olivier BAYLE A JEAN-CHRISTIAN SCHNELL</p>	<p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p>	

LAURENT DUFOUR A PIERRE SOUDRY JULIETTE DECAUDIN A Sylvie d'ESTÈVE Carmen OJEDA-COLLET A JEAN- FRANÇOIS BARATON	
--	--